

Destinataires :

- Maires, Présidents et conseillers des collectivités adhérentes au PNR,
 - Conseillers départementaux et régionaux des Alpes-Maritimes.
 - Principaux acteurs engagés dans la dynamique du territoire,

N/réf : 2023D/223-SD/EGA/EM

Objet : Information bilan d'actions à 10 ans du Syndicat Mixte du Parc des Préalpes d'Azur

Madame, Monsieur,

Depuis 2012, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur anime un projet de territoire (2012-2027). C'est la Charte du Parc. Les échanges récents sur l'entrée en révision pour une nouvelle Charte 2027-2042, amènent naturellement des questions sur les plus-values du label et des moyens mis en commun pour notre territoire.

Le Parc a pour mission d'accompagner les collectivités et partenaires à la mise en œuvre cette charte; c'est un outil de dialogue pour trouver les compromis entre développement économique et préservation des patrimoines. Aussi il est difficile de rendre visuelle cette action souvent indirecte, pour le moyen et long terme.

Les mois qui viennent vont être dédiés à l'évaluation de la Charte actuelle. C'est un travail de fond pour dégager non seulement ce que le Syndicat Mixte du Parc a fait, mais aussi sur ce qu'apporte ce label et ce que collectivement les uns ou les autres avons réalisé pour réussir le projet de territoire.

Toutefois, je souhaite d'ores et déjà, à travers les documents joints, donner à voir la diversité d'actions conduites par le Syndicat Mixte du Parc au service de tous. En effet, au nom des membres du Bureau et de l'équipe du Parc, il m'apparaît important de marquer l'ampleur du travail accompli, en adéquation avec un budget plafonné et maîtrisé.

Aussi, je remercie la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis qui a mis à disposition son responsable financier pour porter une analyse globale de notre budget très spécifique au regard de la nature des missions de base d'un Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion de Parc naturel régional. Depuis 2022, le Département et la Région demandent également un dialogue de gestion entre leurs services et la direction du Parc.

.../...

A cette heure, je vous souhaite nombreux à participer aux instances de dialogue qui sont mises en place à partir de la rentrée de septembre pour la révision de la Charte, afin de poursuivre dans cette dynamique positive pour un territoire dont nous savons que les enjeux ont une dimension plus large que son strict périmètre géographique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Maire de Gourdon,



Eric MELE

P.J. :

- Ressources financières du syndicat mixte sur 10 ans et analyse de la situation financière en août 2023
- Liste non exhaustive des actions réalisées par le Syndicat Mixte du parc naturel régional des Préalpes d'Azur entre 2012 et 2022.

Suivez le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur sur Facebook et sur le web !